


# RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



## Communiqué de presse

### Chiffres du chômage : derrière la légère baisse affichée, une progression de la précarité et un enracinement du chômage de longue durée

Les chiffres du chômage publiés par la Dares et France Travail ce mardi 28 avril 2026 (pour le 1er trimestre 2026) n'affichent qu'**une baisse en trompe l'œil du nombre de demandeur·euses d'emploi**. Cette évolution masque en réalité la progression des formes précaires d'emploi et l'aggravation du chômage de longue durée.

#### La croissance des demandeur·euses d'emploi en emploi !

En France (hors Mayotte), si le nombre de personnes inscrites en catégories A s'établit à 3,39 millions, en baisse de -1,2 % sur le trimestre, **le nombre de demandeur·euses d'emploi en activité réduite a sensiblement augmenté**. En effet, le nombre de chômeur·euses de **catégorie B** (demandeur·euses d'emploi qui travaillent entre 1 et 78h au cours du mois) et de **catégorie C** (demandeur·euses d'emploi qui travaillent plus de 78h au cours du mois) a augmenté respectivement de **+1,4 % et +0,5 % sur le trimestre, et de +5,7 % et +3,6 % sur un an**.

Cette **augmentation brutale intervient près d'un mois après l'échec organisé des négociations** sur les contrats courts par le patronat. **La CGT dénonce la réduction de la durée des CDD** (médiane à 12 jours en 2017 contre 4 aujourd'hui) et son corollaire l'accroissement des **demandeur·euses d'emploi en contrat précaire** (catégories B et C) ! Ainsi plus en plus de travailleur·euses alternent périodes de chômage et emplois précaires, courts ou à temps partiel subi. Elle confirme l'installation durable d'un « halo » de précarité autour du chômage.

#### L'augmentation des demandeur·euses d'emploi de longue durée !

Les données confirment par ailleurs une aggravation marquée du chômage de longue durée. Le nombre de **demandeur·euses d'emploi inscrit·es depuis plus d'un an augmente de +9,4 % sur un an** et représente désormais **46 % des inscrit·es**. L'ancienneté moyenne atteint 630 jours, en hausse continue, signe d'un marché du travail qui exclut durablement une part croissante des salariés privés d'emploi.

Cette hausse du chômage de longue durée intervient alors même qu'un accord, non signé par la CGT, et encore inscrit au débat parlementaire **diminue la durée d'indemnisation post-rupture conventionnelle** (de 18 à 15 mois pour les moins de 55 ans et même de 27 à 20,5 mois pour les plus de 55 ans). Cette baisse de la durée s'ajoute à celle de la réforme « dite de contracyclicité » qui diminuait déjà de 25% la durée des droits et du **décret sanction qui « industrialise »**, selon les termes de la défenseuse des droits, **la lutte contre la pseudo fraude sociale !**

Ces chiffres confirment que les politiques actuelles ne réduisent pas le chômage mais en modifient la forme, en développant la précarité et en laissant s'enraciner le chômage de longue durée.

La CGT réaffirme que :

- La multiplication des contrats courts ne constitue pas une solution au chômage ;
- L'augmentation du chômage de longue durée appelle des réponses structurelles fortes en matière de réindustrialisation et de planification écologique et sociale ;
- Les salarié·es privé·es d'emploi ont besoin d'une véritable sécurité sociale professionnelle.

Ainsi, pour la CGT, les chiffres du chômage du 1er trimestre 2026 appellent à un changement de cap en profondeur des politiques de l'emploi.

Montreuil, le 28 avril 2026